

Place de l'Eglise(carte ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle voitures sur la chaussée, piétons à l'abri sur les trottoirs

# ARNAVILLE

# ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

# Bulletin Municipal N° 199

**JUIN 2021** 

## **SOMMAIRE:**

- ✓ TRAVAUX NOUVELLE MAIRIE
- ✓ ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES Mode d'emploi
- ✓ CHATS DIVAGANTS
- ✓ LA TOURNEE : Communauté de Communes
- ✓ ETAT CIVIL :

Il ne nous est plus possible d'annoncer les évènements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.

Merci de nous faire connaitre vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.

- ✓ <u>RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE</u> CITOYENNETE
- ✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

Site internet de la commune d'Arnaville : <a href="http://www.arnaville.mairie54.fr">http://www.arnaville.mairie54.fr</a>

Le Site se construit petit à petit et vous pouvez y trouver de nombreuses informations

Adresse internet de la Mairie: mairiearn@numericable.fr

*Téléphone : 03.83.82.62.78* 

Site de l'Ecole Communale : <a href="http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/arnaville/">http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/arnaville/</a>



Embellissement : différents endroits du village sont en cours de fleurissement et des plants de potirons ont étés mis en terre le long du chemin piétonnier. Merci de les respecter.

Les dernières réalisations de nos élues décoratrices Marie Claude et Aurélie

#### TRAVAUX NOUVELLE MAIRIE: un chantier d'une année (environ) démarre



Après un mois de préparation, le 6 mai 2021 au matin, les premiers coups de pelle ont sonné le début des travaux de la nouvelle mairie. La façade ouest du bâtiment a été enlevée après étaiement des éléments de charpente. L'accès aux abords du chantier et du Centre Culturel est maintenant totalement interdit du fait de la mise en place de l'installation de chantier et de la circulation de véhicules lourds. Ce chantier créera sûrement quelques désagréments au voisinage mais il ne peut se faire sans cela. Nous remercions d'avance les voisins et usagers de leur patience et compréhension.

Durant le mois de préparation des travaux moins visibles ont été réalisés : confortation intérieure, étaiement de la charpente, jonction entre deux caves pour passage de l'alimentation Gaz de ville.

Le mur ouest, où sera implantée l'entrée principale de la mairie, a dû être démoli. Ce mur était en partie positionné sur la voûte d'une cave ce qui induisait une certaine fragilité. Le nouveau mur aura ses fondations dans la cave et montera en toute sécurité jusqu'à la charpente qu'il soutiendra sans risque d'effondrement.

A une époque antérieure, la partie arrière du Centre Culturel était entièrement construite et un réseau sous terrain de caves y est encore présent. Durant la seconde guerre mondiale une partie de ces caves et principalement celles accessibles sous l'escalier arrière de la future mairie, servaient d'abri et lieu de vie aux habitants de ce secteur.



Pignon ouest complétement déconstruit



Reconstruction du pignon avec fondations réalisées dans la cave voutée

La création de la nouvelle mairie, accessible à tout public, couplée à la mutualisation des énergies avec le Centre Culturel (remplacement des radiateurs électriques par du chauffage au gaz de ville, isolation d'une partie des combles) a un coût de : 481 350 € HT pour la Mairie et 150 000 € HT pour la mutualisation des énergies (honoraires et frais annexes compris).

Des subventions sont déjà obtenues DETR, Réserves Parlementaires, FSIL accessibilité pour un montant de 176 480€ TTC; d'autres sont en cours d'instruction. Le montant de l'autofinancement sera couvert par un emprunt.



Porte d'entrée future dans pignon ouest



Préparation cage ascenseur : travaux en sous-sol



Bâtiment entièrement vidé de ses anciennes structures

### **♣** ELECTIONS : Mode d'emploi

Le 20 et 27 juin 2021, deux scrutins auront lieu en même temps : Régionales et Départementales. Les deux bureaux seront mis en place dans la même salle au Centre Culturel.

Dans cette période liée à la COVID, afin d'organiser au mieux ces élections il est important de respecter quelques consignes :

Dans la salle seront présents 2 bureaux composés chacun de 2 personnes (assesseurs) avec à disposition une urne, un isoloir.

Les votants passeront au premier bureau où ils voteront pour les représentants du Département puis au second où ils voteront pour les représentants de la Région.

#### Afin de fluidifier l'accès aux bureaux :

- Les électeurs accéderont **un à un** au bureau (exceptés les accompagnants ou les couples) : une file sera mise en place sous le porche avec le respect de la distanciation. Un circuit sera fléché au sol.
- Les personnes handicapées ou âgées seront prioritaires
- Les électeurs se muniront de leur stylo personnel et porteront un masque.
- Un électeur pourra être porteur de 2 procurations et de ce fait voter 3 fois dans chaque bureau.

#### Passage dans chaque bureau

Les assesseurs seront protégés par des parois et ne devront pas toucher les cartes d'électeur qui seront simplement tamponnées au passage dans le bureau. Les procurations seront visualisées et confrontées au cahier dédié à leur inscription.

#### **UNITED STATE OF CHARTS DIVAGANTS:**

Nombre d'Arnavillois se plaignent des dégâts occasionnés par les chats devant ou dans leur propriété (nombreuses et incommodantes déjections) ou dans leurs jardins cultivés (grattage de la terre). La commune a rempli ses obligations :

- → en conventionnant avec la Bergerie à Ancy pour la stérilisation des chats errants qui sont ensuite relâchés
- → en adhérant à une fourrière pour l'enlèvement des animaux blessés ou abandonnés.

NB :« Est considéré en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui (art L 211-23 du code rural et de la pêche maritime) »

Tout en sachant que contrairement au chien, un chat ne se tient pas en laisse. Nous demandons à chaque propriétaire d'être vigilant sur le comportement de son animal. Dans la mesure du possible de nettoyer les déjections occasionnées chez leurs voisins ou dans la rue. D'avoir, quand cela est possible, une surveillance sur les dégradations qu'il pourrait faire.

Sans en faire la publicité il existe des appareils émetteurs d'ondes qui éloignent les chats mais les envoient chez le voisin......

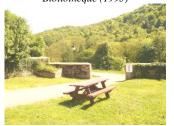
#### **LE TOURNEE : Communauté de Communes**

Chaque foyer arnavillois a été destinataire d'un livret consacré à «La Tournée, les rendez-vous du territoire ». Cette tournée a été organisée dans le cadre de la démarche PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et principalement pour aller à la rencontre des habitants et recueillir, leurs paroles, leurs souvenirs, leurs attentes...

Des animations seront proposées à l'automne aux 4 coins de la Communauté de Communes. Elles permettront, à travers des récits, des projections, de créations de lieux de rencontre éphémères..., aux habitants de se rencontrer, de découvrir leur territoire.



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division( 2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



Mise en place de la table de ping-pong (2009) aire de jeux et terrain de basket (2013/2014)

#### **4** ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

#### Naissance : nos félicitations

Andréa est né le 31 mai 2021 au foyer de Marie Amandine TAVOLACCI et Julien FOSSET. La famille est domiciliée 208 rue des Juifs. Les grandsparents, Josette et Patrick FOSSET sont également domicilié dans la commune.

# **RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE**

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile <u>dans le mois qui suit son anniversaire</u>. Une attestation de recensement, à conserver précieusement, lui sera remise.

Une attestation de recensement, **à conserver précieusement**, lui sera remise. **Pour l'année 2021** il s'agit de : ANTOINE Isaline, BRAHIMI Yanis, GOUSSOT Florian, MAUJEAN Yoann, NEY Théo, TESCHER Solène.

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS (à compléter)

Année 2021	Animations	Organisateur
septembre	Marche Gourmande	Association des fêtes
20et 27 juin	Elections Régionale et Départementales	
11 juillet	Brocante	Association des fêtes
Annulée	Fête Patronale	Association des fêtes
Octobre	Bourse aux plantes	Association des fêtes
Octobre	Repas des Anciens	CCAS
	Exposition	Association des fêtes
28 novembre	Marché de Noël	Association des fêtes
4 décembre	St Nicolas	Amicale Sapeurs-Pompiers
11 décembre	Ste Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers

Nous espérons que les manifestations reprendront de façon régulière en 2021. Nous ne pouvons donner des dates définitives, le calendrier sera revu au fil du temps.



réhabilitation école communale (2011) et périscolaire (2015)

#### En cours:

chantier Nouvelle Mairie

Extension cimetière.

